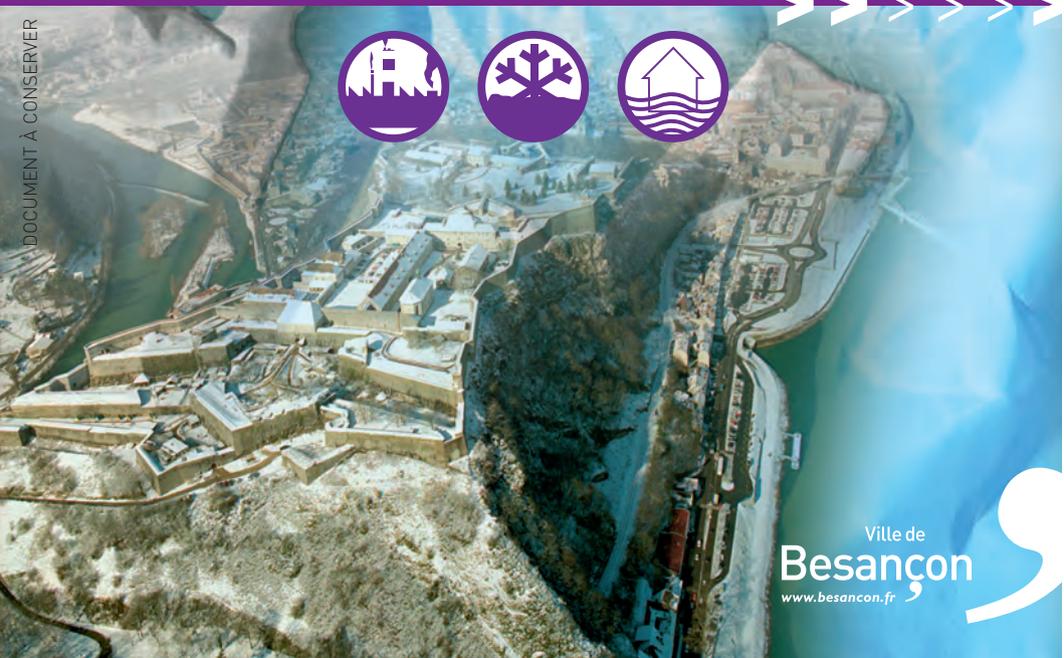


RISQUES MAJEURS

Apprenons les bons réflexes !



DOCUMENT À CONSERVER





Le mot du Maire

Comme dans toutes les grandes agglomérations, les risques auxquels Besançon est confrontée sont de plusieurs ordres et certains sont restés dans les mémoires : l'inondation de février 1990 où certaines rues du centre ville étaient envahies par les eaux, le tremblement de terre de février 2004, la canicule de l'été 2003...

La Ville de Besançon n'a jamais été confrontée à un accident technologique mais, étant à la croisée de plusieurs routes nationales de grande importance, une telle éventualité n'est pas à exclure.

Pour gérer les moyens à mettre en œuvre en cas de survenance d'un de ces événements, la Ville de Besançon a créé la direction de la Prévention des risques urbains. Elle est chargée de coordonner l'ensemble des moyens techniques et logistiques de la Ville, en liaison avec les services préfectoraux et les pompiers, pour informer les habitants, gérer la crise et le retour à la normale, après la crise.

Le présent fascicule est destiné à informer les Bisontins des risques encourus dans l'agglomération bisontine et des "bons gestes" à faire en cas d'événement exceptionnel. Ce ne sont souvent que des recommandations de bon sens, mais elles peuvent parfois sauver des vies.

Alors, lisez-les et gardez ce fascicule à portée de main, vous pourrez vous y reporter en cas de besoin.

Jean-Louis Fousseret,
maire de Besançon,
président du Grand Besançon



activités
industrielles



avalanche
chute abondante
de neige



inondation lente
inondation rapide

A QUELS RISQUES MAJEURS SOMMES-NOUS EXPOSES ?

Le risque le plus connu, parce que le plus courant, est l'inondation. En effet, il n'est pas rare que le niveau du Doubs monte jusqu'à envahir certains quartiers situés en bordure de la rivière, comme le chemin de Mazagran et le chemin des Prés de Vaux.

Les risques météorologiques (neige, grêle, canicule, grand vent) sont eux aussi bien connus, mais leurs conséquences sur la ville, d'une part, et la santé des habitants d'autre part, sont loin d'être négligeables.

Parmi les risques technologiques, les nuages et émanations toxique, consécutives ou non à un transport de matières dangereuses, sont les plus susceptibles de survenir. Mais il ne faut pas oublier le risque nucléaire, car la centrale de Fessenheim en Alsace n'est distante que de 170 km.

LES MESURES PRISES

Afin d'anticiper au maximum l'impact de tels événements et d'envisager les mesures à prendre pour éviter les conséquences les plus désastreuses, la loi de modernisation sur la sécurité civile a demandé aux communes les plus importantes de mettre en place un "plan communal de sauvegarde".

Ce plan, actuellement en cours d'élaboration, détaille les mesures à prendre par les services municipaux, les services de secours... pour venir en aide à la population (évacuation des personnes sinistrées, hébergement et restauration

de ces personnes, mesures à prendre pour gérer le retour à la normale après la crise...).

Il est également de la responsabilité du Maire d'informer la population de sa commune des risques encourus et des gestes et attitudes à adopter pour éviter l'aggravation des risques et garantir, le cas échéant, sa survie. C'est l'objet même de ce fascicule.



L'ALERTE

La sécurité est l'affaire de tous.

- > Chacun est acteur de sa sécurité et de celle des autres.
- > Etre bien informé et alerté contribue à la sécurité de tous.

En cas d'inondation qui, par nature, ne touche que la population habitant en bordure du Doubs, l'alerte est lancée au moyen du **système d'alerte téléphonique** de la Mairie. Pour plus d'information concernant ce système d'alerte, connectez-vous sur le site de la Ville de Besançon : www.besancon.fr

Le système d'alerte téléphonique peut également être utilisé pour informer la population d'un risque attendu (risque météorologique, sanitaire...) ou d'un événement grave, mais circonscrit à une petite partie de la ville.

En cas d'événement soudain et grave (risque technologique, sismique), la Ville de Besançon vous informera en employant **la sirène** ou des **véhicules sonorisés** qui vous donneront la marche à suivre.



Dès que l'alerte est lancée...

Ayez les bons réflexes !

Début d'alerte :

En cas d'événement nécessitant une mise à l'abri, l'alerte sera donnée par les sirènes, testées chaque premier mercredi du mois à midi. Elles émettent un son caractéristique en trois séquences d'une minute : le signal national d'alerte.

Fin d'alerte :

Une fois le danger écarté, les sirènes émettent le signal de fin d'alerte, un son continu de 30 secondes.

Le "pack" sécurité, à préparer chez soi :

Radio à piles, lampe de poche, matériel de confinement (ruban adhésif, serpillières ou tissu pour colmater le bas des portes...), nourriture et eau, couvertures, vêtements, papiers personnels, médicaments et notamment traitement quotidien.

Dans tous les cas, l'information est relayée via les panneaux d'information lumineux, le site Internet de la Ville, ainsi que les radios et télévisions locales.

OUI !

- > *Mettez-vous à l'abri*
- > *Fermez tout*
- > *Ecoutez la radio*



NON !

- > *Ne téléphonez pas pour ne pas encombrer les réseaux qui doivent servir en priorité aux secours !*
- > *N'allez pas chercher vos enfants à l'école ! Les enseignants, formés par le "plan particulier de mise en sûreté" sauront s'en occuper*
- > *Evitez toute flamme ou étincelle !*





LE RISQUE INONDATION



inondation lente
inondation rapide



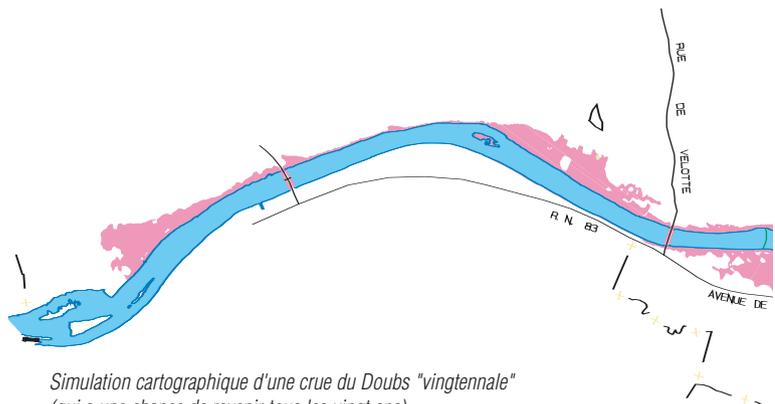
mouvements
de terrain liés
à la sécheresse

C'est le risque le plus connu à Besançon.

En effet, il y a en moyenne une crue du Doubs par an. Celle-ci survient principalement à la fin de l'hiver (fonte des neiges), mais il peut arriver une crue soudaine en plein été, comme cela fut le cas en août 2007.

Pour limiter le rejet des eaux pluviales dans le Doubs, la Ville de Besançon a créé des bassins de rétention chemin de Vieilley et rue Tristan Bernard.

Par ailleurs, l'alerte à la crue est lancée par la Préfecture du Doubs à partir d'une cote de 3,60 m à Voujeaucourt. Les services municipaux de Besançon, notamment la Voirie, se mettent en alerte à partir de 4,20 m.



*Simulation cartographique d'une crue du Doubs "vingtennale"
(qui a une chance de revenir tous les vingt ans).*



LES RISQUES

MÉTÉOROLOGIQUES



avalanche
chute abondante
de neige



verglas



orages
fortes précipitations



tempêtes
fréquentes



canicule

Vents violents, fortes précipitations, orages, canicule, grand froid, neige et verglas.

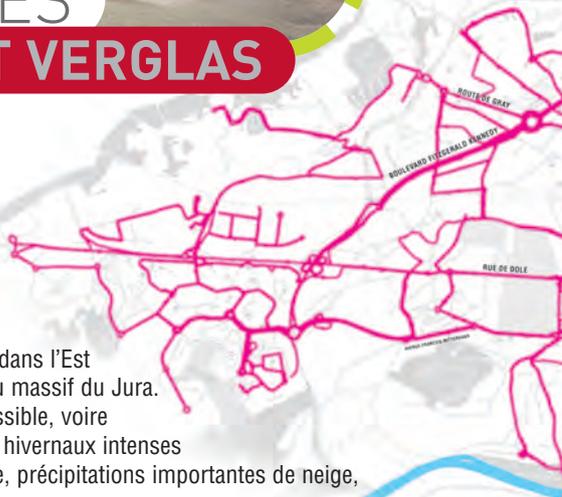
Les risques météorologiques sont prévisibles, mais leur ampleur et leur importance sont difficiles à mesurer a priori. Le niveau d'alerte de Météo France peut toutefois donner des indications sur l'impact prévisible de ces phénomènes climatiques. Un risque météo de grande ampleur peut, en effet, entraîner différentes conséquences dans la ville :

- > fermeture des parcs et jardins,
- > report ou annulation de certaines manifestations,
- > perturbations de la circulation automobile (chute d'arbres, verglas, neige...).



LES RISQUES

NEIGE ET VERGLAS



avalanche
chute abondante
de neige



verglas

Besançon est située, comme chacun le sait, dans l'Est de la France, au pied du massif du Jura. Cette situation rend possible, voire probable, des épisodes hivernaux intenses (température très basse, précipitations importantes de neige, pluie verglaçante...).

- > **La bonne gestion de ce risque météo dépend beaucoup de l'action de chacun.**
- > **On ne circule pas en hiver comme en été !**
- > **Les risques sont prévisibles** mais leur ampleur et surtout l'heure de ces événements peuvent rendre leur traitement long et délicat.

Les services de la Ville de Besançon sont organisés pour déneiger et déverglacer les chaussées. Ce sont d'abord les grands axes qui sont traités puis les voies interquartiers et enfin les voies de quartiers, en tout plus de 450 km de voirie. Chacune de ces trois opérations peut prendre, à elle seule, plusieurs heures. Toutes les voies ne sont donc pas circulables dès la fin de l'évènement neigeux ou verglaçant.



LES RISQUES SISMIQUES & MOUVEMENT DE TERRAIN



sismicité



mouvements
de terrain liés
à la sécheresse

La Ville de Besançon **n'est pas a priori dans une zone à fort risque sismique**. Un tel événement peut toutefois survenir, comme en février 2004.

La Préfecture du Doubs et les services municipaux peuvent ainsi être amenés à prendre **plusieurs mesures** :

- > **observation et surveillance de la sismicité locale et régionale,**
- > **information de la population,**
- > **mise en place de la cellule de crise de la ville et organisation des secours,**
- > **protection des personnes et des biens.**

>>> > Pendant les secousses...

Ayez les bons réflexes !

Pendant les secousses !

- > *Ne paniquez pas !*
- > *Ne téléphonez pas !*
- > *Ne prenez pas l'ascenseur !*



- > *Abritez-vous sous une table ou dans un angle de mur*
- > *Evacuez les locaux si possible et éloignez-vous des murs si vous êtes dehors !*



Après les secousses !

- > *Coupez les fluides si possible*
- > *Si vous êtes ensevelis, essayez de signaler votre présence en frappant sur les parois*



- > *En plus des consignes ci-jointes, si vous êtes dans votre maison, prenez des effets de première nécessité et vos pièces d'identité*
- > *En cas de mouvement de terrain, l'impact est beaucoup moins grand, mais les consignes sont à peu près les mêmes*





LES RISQUES

TECHNOLOGIQUES



activités
industrielles



stockage de gaz

Nuage toxique, transport de matières dangereuses

Il n'existe pas à Besançon d'entreprises fabriquant des produits particulièrement dangereux pour l'environnement et la santé de la population. Mais de telles entreprises existent dans des communes environnantes, ce qui pourrait engendrer des désordres dans notre ville.

Besançon est traversée par trois routes nationales (RN 57, RN 73 et RN 83), plusieurs canalisations de gaz, ainsi que par la voie ferrée Strasbourg Lyon, sans oublier la proximité de l'autoroute A 36. Le risque de fuites de produits dangereux est donc à étudier.

Dans ce domaine, la Ville de Besançon gère la cellule de crise en liaison avec la Préfecture et les pompiers (périmètre de protection, information à la population par mégaphone, sirène, système d'alerte téléphonique...).

Dans tous les cas ...

>> Ayez les bons réflexes !



> **Eloignez-vous le plus rapidement possible du lieu de l'accident**



> **Respectez les consignes transmises par la radio, le mégaphone ou l'alerte téléphonique**



> **En cas de risque toxique, enfermez-vous dans un local en calfeutrants les aérations**



> **Préalablement, arrêtez la ventilation, diminuez le chauffage**



> **Supprimez toute flamme nue et ne fumez pas**



> **N'allez pas chercher les enfants à l'école**

LES RISQUES

NUCLÉAIRE

La relative proximité de la centrale de Fessenheim (170 km) pourrait s'avérer préjudiciable en cas d'accident nucléaire dans ce bâtiment. C'est pourquoi des pastilles d'iode pourraient être mises à la disposition de la population.



unité nucléaire

Le suivi météo est assuré par la cellule de crise municipale, en liaison avec la Préfecture et les services sanitaires concernés.



> **Enfermez-vous dans le local le plus proche en calfeutrants les ouvertures**

> **Ecoutez la radio**

> **Respectez les consignes données**



> **Ne téléphonez pas !**

> **N'allez pas chercher vos enfants à l'école pour ne pas les exposer**

> **Ne fumez pas !**

ADRESSES & Numéros UTILES

Mairie de BESANÇON

2, rue Mégevand
25034 BESANÇON CEDEX

03.81.61.50.50

Météo France

Préfecture du Doubs

8bis, rue Charles Nodier
25035 BESANÇON CEDEX

08.92.68.02.25

03.81.25.10.00

Serveur d'alerte aux crues de la Préfecture du Doubs

03.81.25.10.33

Les fréquences de France Bleu à BESANÇON

99.5 MHz

101.4 MHz

102.8 MHz

Sites Internet

www.besancon.fr

www.meteo.fr

www.vigicrues.fr